

AFFAIRE N° 6

ABONNEMENTS SOUSCRITS DANS LA METROPOLE à la VIE COMMUNALE  
et DEPARTEMENTALE en 1953.

Le Maire donne lecture du rapport.

Saint-Denis, le 25 Mars 1953

Mesdames,

Mssieurs,

Deux abonnements ont été souscrits pour le compte de la Mairie de Saint-Denis à la Vie Communale et Départementale, 35 rue Marbeuf à Paris (année 1953).

En conséquence, j'ai l'honneur de vous demander, Mesdames, Mesdames, de bien vouloir approuver la dépense qui s'élève à 1.600 francs métro./.

Le Sénateur-Maire,  
Signé: OLIVIER.

Adopté à l'unanimité.

Vu:  
M. Denis le 1<sup>er</sup> juillet 1953  
le Préfet et par délégation  
le Substitut Général  
Signé: R. Petit

.....